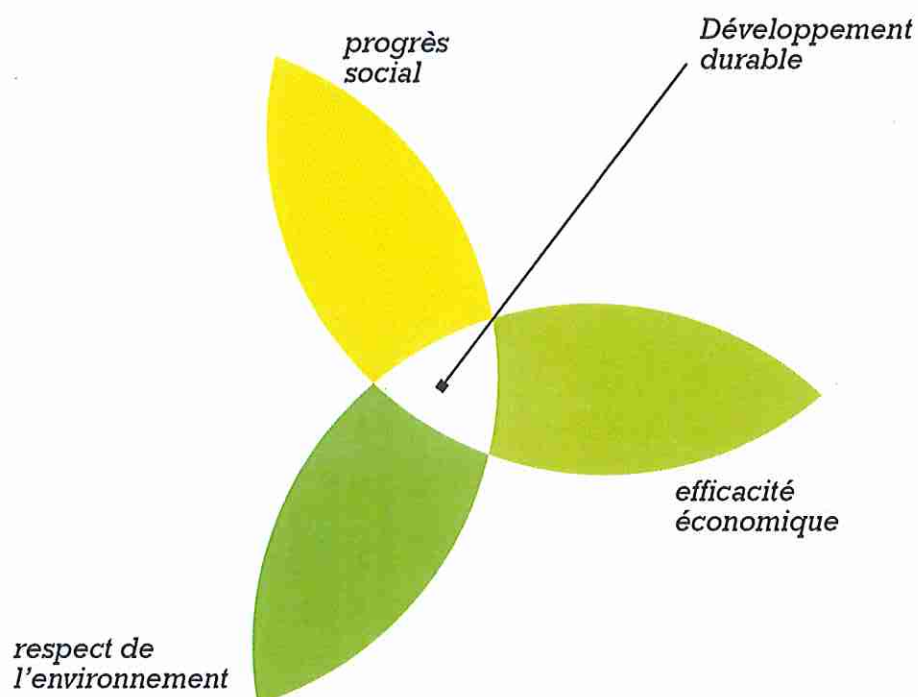


CONTRAT DE PROGRES

IDEE ALSACE

2014-2016



Présentation de notre entreprise

Notre activité	Gestion d'équipements sociaux
Historique	Association créée en 1981
Faits et chiffres clés	<p>Au sein de la Communauté Urbaine de Strasbourg, l'AGES gère :</p> <ul style="list-style-type: none">- 14 structures d'accueil de la petite enfance (crèches collectives, haltes-garderies, micro-crèches, crèches familiales)- 3 accueils périscolaires- 1 foyer pour personnes âgées- 1 maison de retraite <p>Effectif : environ 390 salariés</p>
Nos motivations pour l'adhésion à la signature régionale	<p>C'est en menant une réflexion sur sa stratégie (avec l'appui de l'agence Latitude), que l'association a pris conscience qu'elle souhaitait s'engager dans une démarche de développement durable. Pour la direction comme pour le conseil d'administration, le développement durable n'est pas un effet de mode mais bien une problématique actuelle à prendre en compte.</p>

II Nos engagements

L'AGES s'engage :

Sur le pilier « Progrès social »

Objectif	Indicateur	Justification	Moyens	Délai	Point d'étape
Proposer une formation annuelle (collective ou individuelle) pour 75% des salariés des structures d'accueil du jeune enfant.	Taux de salariés formés	Disposer de professionnels qualifiés grâce à l'actualisation de leurs connaissances et à l'approfondissement de leurs compétences	Plan de formation annuel (formations réglementaires et de développement des compétences) Budget : 2,1% de la masse salariale	Période : 2014-2016	Evaluation du taux de formation 2013 par sollicitation des OPCA (AGEFOS, UNIFAF) Bilan annuel
Proposer une formation collective pour les assistantes maternelles une fois tous les trois ans					

 Sur le pilier « Préservation de l'environnement »

Objectif	Indicateur	Justification	Moyens	Délai	Point d'étape
Intégrer un produit bio par jour dans l'ensemble des structures qui proposent le repas.	Taux de mise en œuvre dans les structures Taux de non-conformité	Préserver la santé des enfants Réduire l'impact environnemental de la structure	Vérification des menus Formalisation des processus d'achats (liste de fournisseurs et négociation de contrats cadres) Sensibilisation et formation des cuisiniers et puéricultrices.	2016	2014 : Définir une liste de produits à acheter en bio en fonction de leur fréquence de consommation Sélection des produits à convertir en bio Formalisation d'une liste de fournisseur Négociation de contrats cadres avec les fournisseurs
Sensibiliser les parents et les assistantes maternelles à une alimentation plus saine pour les enfants	Fréquence des actions de sensibilisation auprès des parents et des assistantes maternelles	Favoriser les producteurs locaux	Actions de sensibilisation à destination des parents (ateliers cuisine, fiches recettes, petits-déjeuners, proposition de paniers bios livrés à la crèche)		

 Sur le pilier « Efficacité économique »

Objectif	Indicateur	Justification	Moyens	Délai	Point d'étape
Réduire et optimiser les consommations de fluides (eau, électricité, gaz) sans perte de confort ni d'hygiène	<p>Electricité : kWh/m² de surface</p> <p>Eau : m³ par enfant</p> <p>Gaz : m³ par m² de surface</p>	<p>Mieux connaître les dépenses liées à ce poste permettrait une optimisation des consommations et une meilleure identification des dysfonctionnements, dans une logique de maîtrise des coûts.</p> <p>Réduire l'impact environnemental de la structure.</p> <p>Un comparatif inter-structures permettra de sensibiliser les collectivités/propriétaires aux travaux de rénovation énergétique nécessaires.</p>	<p>Relevés mensuels des compteurs électricité, gaz, et eau et centralisation des données au siège.</p> <p>Formalisation d'un plan d'action</p> <p>Mutualisation d'équipements (wattmètres, capteurs AEMO)</p> <p>Sensibilisation du personnel et partage de bonnes pratiques entre structures (réunions annuelles)</p>	<p>Période : 2014-2016</p>	<p>2014 : Mise en place du relevé mensuel</p> <p>2015 : Comparatif inter-structures et formalisation du plan d'action</p> <p>Bilan annuel et communication des résultats</p>

 **Sur la Gouvernance**

Objectif	Indicateur	Justification	Moyens	Délai	Point d'étape
<p>Actualiser tous les projets d'établissements et les réviser annuellement</p>	<p>Part de projets d'établissement actualisés</p> <p>Taux de satisfaction des parents</p>	<p>Chaque structure doit avoir son propre projet d'établissement comprenant les volets pédagogique, éducatif et social.</p> <p>Ce document permet de régir les échanges avec les parties prenantes (parents, partenaires, collectivités).</p> <p>L'appréciation de la pertinence du projet d'établissement au travers du questionnaire de satisfaction des parents constitue la base d'amélioration continue de ce document.</p>	<p>Organisation d'une formation sur le contenu du projet d'établissement à destination des responsables</p> <p>Réunions internes dédiées au projet d'établissement</p> <p>Réunions inter-structures sur une thématique du projet d'établissement</p> <p>Réunions de travail entre responsables</p> <p>Enquêtes de satisfaction parents (avant et après)</p>	<p>Période : 2014 2016</p>	<p>Actualisation de tous les projets d'établissements d'ici fin 2015.</p> <p>Révision annuelle à partir de 2016.</p>

III Conclusion

Dans le cadre de son adhésion à IDEE ALSACE, l'AGES s'engage à :

Engagements sur le pilier « **progrès social** » :

Proposer une formation annuelle (collective ou individuelle) pour 75% des salariés des structures d'accueil du jeune enfant ainsi qu'une formation collective pour les assistantes maternelles une fois tous les trois ans

Engagements sur le pilier « **préservation de l'environnement** » :

Intégrer un produit bio par jour dans l'ensemble des structures qui proposent le repas.
Sensibiliser les parents et les assistantes maternelles à une alimentation plus saine pour les enfants

Engagement sur le pilier « **efficacité économique** » :

Réduire et optimiser les consommations de fluides (eau, électricité, gaz) sans perte de confort ni d'hygiène

Engagements sur la « **gouvernance** » :

Actualiser tous les projets d'établissements et les réviser annuellement

Ce contrat est révisé annuellement.

Année 0

Fait le : 28/10/2013

Pour l'entreprise

Signature dirigeant



Révision Année 1

Fait le :

Pour l'entreprise

Signature dirigeant

Pour IDEE ALSACE

Signature Christine Lollier-Brassac



Pour IDEE ALSACE

Signature Christine Lollier-Brassac

Révision Année 2

Fait le :

Pour l'entreprise

Signature dirigeant

Pour IDEE ALSACE

Signature Christine Lollier-Brassac

Révision Année 3

Fait le :

Pour l'entreprise

Signature dirigeant

Pour IDEE ALSACE

Signature Christine Lollier-Brassac

